

INTITULE DE LA FORMATION

METTRE EN ŒUVRE LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNEE DANS LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX

Dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002

OBJECTIFS

- Comprendre les attendus de la loi de 2002 quant à la participation des personnes accompagnées.
- Maîtriser les concepts, méthodes et outils de la démarche participative.
- Pouvoir mettre en œuvre la participation dans les établissements

PUBLIC

Equipes des établissements sociaux et médico sociaux.

DUREE

2 jours en durée standard.
Durée personnalisable selon les besoins en approfondissement.

PRE REQUIS

Aucun

LIEU ET ACCESSIBILITE

En Intra : France entière - Formation accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

Module 1 - La participation de quoi parlons nous ?

- Approche des représentations sur le pouvoir d'agir et la participation
- Les 3 volets de la participation :
 - dans le cadre du projet individualisé
 - au sein du collectif : l'implication dans le fonctionnement des services et de l'établissement
 - en groupe projet, autour d'initiatives d'intérêt général

Module 2 - Le cadre réglementaire : une priorité de la loi de 2002.

- Obligations et Dérogations.
- Le risque de réduire la participation à ses formes réglementaires, au détriment de l'inventivité.
- Ce que disent les référentiels de bonne pratique
- La prise en compte de la participation dans les projets d'établissements, les évaluations, la démarche qualité

Module 3 - Impacts et enjeux autour de la participation

- Présentation des principaux impacts et enjeux repérés
- La participation à l'épreuve du terrain : la transformation des pratiques et des changements de places et ce que produisent les changements
- Relation entre participation et projet personnalisé
- Intérêt et limites de la participation

Module 4 – Concrètement : quelle participation pour quels projets ?

- Approche opérationnelle de la participation, présentation d'initiatives et dispositifs participatifs

Module 5 – La méthodologie de projet participatif

Déclinaison des conditions préalables à la mise en place de la participation au sein d'une structure

Ce que disent les recommandations de bonnes pratiques

Ce que les expériences nous apprennent

Repérage avec les participants des opportunités qu'ils ont de travailler avec les personnes accueillies

Espaces, temps, situations, objets autour desquels la participation peut prendre place au cours du parcours de la personne accueillie, dans la structure.

Référence à des exemples concrets de démarches participatives

Les méthodes et outils mobilisables par les équipes pour entrer dans une démarche participative

Module 6 – Travaux de mise en pratique en groupe

En groupe de travail, élaboration d'une fiche action sur les projets proposés

INTERVENANT

Consultant, formateur, spécialiste de l'ingénierie sociale, du management et de la gestion des crises.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Interventions magistrales.
Echanges avec les participants.
Mises en situation, études de cas en ateliers.

SUPPORTS REMIS AUX STAGIAIRES

Documentation relative aux interventions magistrales.

VALIDATION DU STAGE

Evaluation des acquis au moyen d'un QCM ainsi qu'au cours des ateliers.
Remise d'une attestation personnalisée.

PRIX DE LA FORMATION

En intra, 1800 € TTC pour 12 stagiaires maximum et frais de déplacement en sus.